

# LE PETIT VINCELAIS

*Le journal de Voinsles / mai 2026*



ANIM' VOINSLÉS

*p. 4*

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

*p. 5*

[mairie-de-voinsles.com](http://mairie-de-voinsles.com)

# Infos pratiques

## Mairie de Voinsles

Contact :

01 64 25 64 17

secretariat@mairie-de-voinsles.com

Ouverture :

Mardi de 9h à 12h30

Mercredi de 13h30 à 18h

Vendredi de 13h30 à 18h

Le 1er samedi du mois de 9h à 12h30

Nous suivre :

Internet : [www.mairie-de-voinsles.com](http://www.mairie-de-voinsles.com)

Facebook : Municipalité Voinsles

CityAll

## Communauté de communes

01 64 51 33 26

Lundi à vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

## Maison France Services à Rozay-en-Brie

09 74 35 21 15

Permanence à Voinsles tous les 15 jours

## Syndicat intercommunal d'eau potable et assainissement

SIAEPA

01 81 20 89 91

## COVALTRI 77

Bacs à déchets

01 64 20 52 22 [contact@covaltri77.fr](mailto:contact@covaltri77.fr)

Inscription collecte des encombrants

0801 902 477

[Encombrants-covaltri77.com](http://Encombrants-covaltri77.com)

## Commerces

Cédric Pizzas tous les mardis soir

Chaquality 1 fois par mois 21 mai, 18 juin de 18h à 21h

# Agenda

**8 mai** commémoration  
au Monument aux Morts

**19 mai** réunion publique  
création association

**7 juin** rallye équestre  
avec la CCVB

**12 juin** fête du verger et  
concours de dessin

**23 juin** réunion publique  
création CMJ

**26 juin** concert et  
projection film en plein  
air avec la CCVB

**27 juin** kermesse des  
écoles au Plessis-Feu-  
Aussoux

**29 et 30 août** fête du  
village



**Comité de rédaction :** Isabelle Bouxin, Marie-Christine Crapart, Florence Ferniot, Martine Laforge, Sophie Deswarte

Imprimé par nos soins

# SOMMAIRE

## Edito 3

### Les dossiers du mois

- Création de l'association Anim'Voinsles 4
- Création d'un CMJ 5

### Vie municipale

- Election du maire et des adjoints 6
- Commissions municipales et syndicats 7
- Présentation du budget 8

### Vie intercommunale

- Election du Président et vice-présidents 9
- Commissions intercommunales et syndicats 10
- Actualités CCVB 10

### Vie éducative, jeunesse & sénior

- Regroupement Pédagogique Intercommunal 12
- Arcem Lutins 12
- Inscriptions scolaires 13
- Côté séniors 13
- Portage de repas 13

### Vie citoyenne & environnementale

- Le compost 14
- Le broyat 14
- Rappel des bons usages 15

### Vie associative & culturelle

- Mots des associations 16
- Premier atelier créatif de Pâques 18
- Chasse aux oeufs de Pâques 19

Chères Vincelaises, chers Vincelais,

À l'issue des dernières élections municipales, vous nous avez accordé votre confiance avec un taux de participation particulièrement élevé. Je tiens à vous en remercier sincèrement. Cette mobilisation témoigne de votre attachement à la vie démocratique de notre commune.

Cette confiance nous engage à agir avec responsabilité, dans un esprit de rassemblement et d'écoute. Nous travaillerons avec l'ensemble des élus, en restant ouverts à toutes les propositions constructives au service de l'intérêt général.

Plusieurs projets structureront notre action : l'achèvement de la salle polyvalente, la création d'un Conseil Municipal des Jeunes, le développement d'ateliers créatifs et un programme d'animations favorisant les moments de rencontre et de convivialité.

Dans cette continuité et dans un esprit d'ouverture, nous poursuivons l'ouverture des commissions municipales aux habitants. Vous trouverez dans ce journal leur présentation ainsi que les modalités pour y participer.

Par ailleurs, nous mettrons en place l'association «Anim'Voinsles» destinée à faciliter la réalisation d'initiatives locales et à encourager l'implication des habitants. Lors de nos échanges, vous avez été nombreux à exprimer votre souhait de vous engager de manière ponctuelle ou durable. Cette association a vocation à offrir un cadre simple et accessible pour transformer cette volonté en actions concrètes.

Nous souhaitons également encourager toutes les initiatives associatives. La commune apportera dans la mesure de ses moyens un soutien logistique, administratif et financier, afin de favoriser le dynamisme et la richesse de la vie locale.

Enfin, dans ce numéro du Petit Vincelais, vous retrouverez l'ensemble des informations utiles à la vie municipale : les délégations des adjoints et des conseillers délégués, les différentes commissions, ainsi que des repères pour mieux comprendre le fonctionnement de la commune, notamment les éléments budgétaires. Vous y trouverez également une diversité de contenus qui rythment la vie locale, des informations pratiques et les dossiers du mois.

Je vous souhaite une bonne lecture et je vous remercie à nouveau pour votre confiance. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous aurons à cœur d'agir avec sérieux et proximité, au service de chacune et chacun d'entre vous.

Avec vous,

Martine Laforge

# Création de l'association Anim'Voinsles :

## Appel à participation

De nombreux habitants ont exprimé le souhait de retrouver davantage d'animations et de moments de convivialité dans la commune. C'est dans ce contexte qu'une nouvelle association est en cours de création : **Anim'Voinsles**.

Ce projet prend déjà forme, avec notamment la création d'un logo inspiré de celui du village.

L'objectif de l'association est de dynamiser la vie de Voinsles, en particulier pour la jeunesse, en proposant des animations variées : ateliers créatifs, événements, rencontres intergénérationnelles, moments de partage... Elle pourra également travailler en lien avec le Conseil Municipal des Jeunes, afin de faire émerger et concrétiser les idées des plus jeunes.

Au-delà des animations, cette structure permettra de gagner en souplesse d'organisation et de faciliter la mise en œuvre de nouveaux projets, portés par les habitants eux-mêmes.

### **L'association est ouverte à tous.**

Chacun peut, s'il le souhaite, y prendre part et contribuer à son développement, selon ses envies, ses idées et ses disponibilités, de manière ponctuelle ou régulière :

- Organisation d'événements

- Propositions d'animations
- Aide logistique
- Participation à la vie de l'association
- Partage de compétences ou de savoir-faire

Que vous ayez beaucoup de temps ou simplement l'envie de donner un coup de main de temps en temps, votre participation sera la bienvenue.

### **Une réunion d'information est organisée le 19 mai à 19h dans la Salle du Conseil afin de :**

- Présenter le projet
- Répondre à vos questions
- Constituer le groupe des membres fondateurs.

À l'issue de cette rencontre, les personnes souhaitant s'engager pourront participer concrètement à la création de l'association, avec l'élection du conseil d'administration et la mise en place du bureau.

L'objectif est de rendre cette structure rapidement opérationnelle afin de lancer les premières actions dans les meilleurs délais et de proposer rapidement de nouvelles animations aux habitants.

### **L'aventure commence maintenant... et elle ne se fera pas sans vous !**

Venez nous rencontrer lors de la réunion d'information : **nous comptons sur votre présence.**



# Création d'un Conseil Municipal des Jeunes :

## Voinsles donne la parole aux 10-14 ans

Et si c'était toi qui faisais bouger la commune ?

Tu as entre **10 et 14 ans** et tu souhaites t'impliquer dans la vie de ton village ?

Alors cette annonce est faite pour toi.

Parce que la commune de demain se construit avec ses habitants... même les plus jeunes.

La commune lance son **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** : un groupe de volontaires motivés pour proposer des idées, participer à des projets concrets et représenter les enfants et préadolescents auprès de la mairie.

En bref, un espace où tes idées peuvent vraiment avoir un impact.

Pas besoin de tout connaître sur la mairie ni de parler comme un expert. Ce qui compte avant tout, c'est l'envie de s'engager, de partager ses idées et de faire avancer les choses.

Faire partie du CMJ, c'est aussi une belle expérience pour :

- Donner ton avis
- Rencontrer d'autres participants
- Apprendre à travailler en équipe
- Défendre un projet qui te tient à cœur
- Découvrir le fonctionnement de la commune de l'intérieur

Les membres du CMJ pourront proposer des actions autour de nombreux thèmes : environnement,

solidarité, loisirs ou encore amélioration du cadre de vie. Organisation d'événements, idées pour les jeunes, projets citoyens... toutes les initiatives sont les bienvenues !

Le CMJ se réunira régulièrement tout au long de l'année pour échanger, construire des projets et suivre leur mise en œuvre, en lien avec les élus de la commune, notamment par Florence Ferniot référente CMJ du Conseil Municipal. Les jeunes seront accompagnés dans leurs démarches afin de les aider à concrétiser leurs idées.

S'engager dans le CMJ, c'est aussi découvrir les valeurs de la citoyenneté, apprendre à débattre, à écouter les autres et à construire des projets collectifs.

**Tu as des idées ? De l'envie ?**

**Rejoins-nous à la réunion d'informations qui aura lieu dans la Salle du Conseil le 23 juin à 18 h 30.**

Un formulaire de candidature te sera remis à cette occasion.

**Objectif** : un CMJ opérationnel dès le début du mois de septembre !

Et tu peux venir accompagné(e) de tes parents si tu le souhaites.

Alors, prêt(e) à devenir acteur ou actrice de ta commune ?



# Election du maire et des adjoints

À la suite des élections municipales, le conseil municipal s'est réuni le 20 mars afin de procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Ont été élus :

**Maire : Martine Laforge**

**1ère adjointe : Sophie Deswarte**, en charge des bâtiments publics et des espaces verts,

**2ème adjoint : Claude Brunier**, en charge de la voirie, de l'éclairage public, des infrastructures électriques et de la défense incendie,

**3ème adjointe : Mélanie Cormier**, en charge de l'animation, de la jeunesse, de la culture et des illuminations.

Le maire a également nommé trois conseillers délégués :

**Isabelle Bouxin**, en charge du développement durable, de l'éco-citoyenneté et de l'animation du verger,

**Nicolas Bourdelet**, en charge de la gestion des déchets (collecte, compostage, accès aux déchetteries).

**Florence Ferniot**, en charge de l'animation du Conseil Municipal des Jeunes à compter du mois de juin.

Concernant les indemnités des élus, sur proposition du maire, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le budget, dans la continuité du précédent mandat, où la hausse prévue en décembre 2025 n'a pas été appliquée.

Aujourd'hui, malgré le passage de 4 à 7 élus indemnisés, le budget global reste inchangé. L'indemnité du maire a été réduite afin de permettre

la rémunération de ces nouvelles fonctions, sans coût supplémentaire pour la commune.

À l'issue du conseil municipal, une cérémonie de passation s'est tenue entre le maire sortant et le nouveau maire élu.

À cette occasion, Martine Laforge a tenu à saluer l'engagement d'Evelyne Rietsch, qui a consacré 18 années au service de la commune.

En signe de reconnaissance pour son action, l'écharpe tricolore qu'elle a portée durant son mandat de maire lui a, symboliquement, été remise. Evelyne Rietsch a ensuite remis à Martine Laforge une nouvelle écharpe tricolore, marquant officiellement sa prise de fonctions.



Le 2 avril, le conseil municipal s'est de nouveau réuni afin de désigner les élus appelés à siéger au sein des différentes commissions et syndicats, tant à l'échelle municipale qu'intercommunale.

À travers ces instances et par leur engagement, les élus agissent concrètement pour faire avancer les projets et améliorer le quotidien de chacun.



# Commissions municipales :

## Participation des habitants

Comme annoncé, les commissions municipales sont ouvertes à la participation des habitants.

Chacun peut s'impliquer dès lors qu'il dispose de compétences, d'une expérience ou simplement d'un intérêt pour le domaine concerné.

Le nombre de participants est toutefois limité à 20 % du nombre d'élus composant chaque commission.

Dans ce cadre, la **Commission Communale des Impôts Directs** (CCID) fait l'objet d'un appel à candidatures diffusé via les supports de communication municipaux, notamment Facebook.

Conformément à la réglementation en vigueur, une liste de 24 contribuables, comprenant des élus et

des non-élus, doit être établie. Sur cette base, la Direction générale des finances publiques désignera six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

**Vous souhaitez vous engager dans la vie de la commune ?** Consultez le tableau ci-dessous présentant les différentes commissions et adressez votre candidature par mail à : [secretariat@mairie-de-voinsles.com](mailto:secretariat@mairie-de-voinsles.com)

Votre participation est essentielle pour faire vivre les projets locaux et contribuer concrètement à l'avenir de notre commune.

### Commissions communales

<b>Communication / Patrimoine</b> Isabelle Bouxin	Martine Laforge (Présidente) Marie-Christine Crapart	Sophie Deswarte (Vice-Présidente) Florence Ferniot
<b>Bâtiments publics</b> Sébastien Aublé Nicolas Bourdelet Mélanie Cormier	Sophie Deswarte (Présidente) Etienne Beaugrand Isabelle Bouxin Marie-Christine Crapart	Martine Laforge (Vice-Présidente) Axel Bertoux Claude Brunier Dos Santos Antonio
<b>Salle Polyvalente</b> Sébastien Aublé Isabelle Bouxin Marie-Christine Crapart	Sophie Deswarte (Présidente) Etienne Beaugrand Claude Brunier Dos Santos Antonio	Martine Laforge (Vice-Présidente) Kader Ben Chouaia Mélanie Cormier
<b>Espaces verts</b> Sébastien Aublé Cyriane Lepinette	Sophie Deswarte (Présidente) Kader Ben Chouaia	Mélanie Cormier (Vice-Présidente) Isabelle Bouxin
<b>Voirie / Sécurité routière</b> Etienne Beaugrand Sophie Deswarte	Claude Brunier (Président) Isabelle Bouxin	Martine Laforge (Vice-Présidente) Nicolas Bourdelet
<b>Eclairage Public / Infrastructures électriques</b> Isabelle Bouxin	Claude Brunier (Président) Naceur Laridhi	Martine Laforge (Vice-Présidente)
<b>Animation / Jeunesse / Culture / Illuminations</b> Kader Ben Chouaia Isabelle Bouxin Cyriane Lépinette	Mélanie Cormier (Présidente) Axel Bertoux Marie-Christine Crapart	Martine Laforge (Vice-Présidente) Nicolas Bourdelet Florence Ferniot
<b>Développement durable / Eco-citoyenneté / Verger</b> Marie-Christine Crapart	Isabelle Bouxin (Présidente) Cyriane Lépinette	Mélanie Cormier (Vice-Présidente)
<b>Gestion des déchets</b> Axel Bertoux	Nicolas Bourdelet (Président) Isabelle Bouxin	Cyriane Lépinette (Vice-Présidente) Martine Laforge

### Représentants des syndicats

	Membres titulaires	Membres suppléants
CAO Commission d'appel d'offres Présidente Martine Laforge	Beaugrand Etienne	Bouxin Isabelle
	Crapart Marie-Christine	Brunier Claude
	Deswarte Sophie	Laridhi Naceur
SDESM Syndicat départemental des énergies de Seine et Marne	Aublé Sébastien	Brunier Claude
	Bourdelet Nicolas	
SIAEPA Syndicat eau et assainissement de La Houssaye	Laforge Martine	Dos Santos Antonio
SMIAEP Syndicat mixte intercommunal d'alimentation en eau potable	Deswarte Sophie	Beaugrand Etienne
Correspondant Défense	Lepinette Cyriane	
Commission de contrôle des listes électorales	Aublé Sébastien	Laridhi Naceur
	Dos Santos Antonio	Crapart Marie-Christine
	Bouxin Isabelle	Beaugrand Etienne
	Bourdelet Nicolas	Bertoux Axel
	Lepinette Cyriane	

# Présentation du budget

Le budget 2026 a été voté à la majorité par le conseil municipal. Cette année, les investissements concernent surtout l'éclairage public : passage en LED de certains équipements rue de la Libération et au hameau du Breuil, le remplacement de deux armoires électriques dans les hameaux du Breuil et de Villeneuve-La-Hurée et l'installation d'un nouveau point lumineux allée de la Visandre.

Nous attendons de connaître le coût exact des travaux ainsi que la notification des subventions pour inscrire le projet de la salle polyvalente, principal investissement de 2026.

L'actualisation du budget sera effectuée dans l'année.

La situation financière de la commune est conforme aux prévisions avec 376 687 € d'excédent de fonctionnement,

permettant la réalisation de la salle polyvalente sans augmentation des impôts, comme annoncé.

Par ailleurs, la commune doit faire face à des travaux d'entretien sur plusieurs bâtiments.

L'Eglise Saint-Etienne connaît des infiltrations d'eau ayant nécessité une intervention en urgence.



Afin d'éviter ces situations à l'avenir, des études seront engagées en seconde partie de mandat pour programmer des travaux durables.

Des problèmes d'humidité récurrents nécessitent des reprises de peinture dans l'école qui seront réalisées cet été. Une étude globale pour améliorer le confort thermique est en cours de lancement, en vue de travaux programmés à l'horizon 2027.

Enfin, concernant la voirie, qui reste une problématique importante pour notre village, la commission va prochainement réaliser un état des lieux des 22 kilomètres de routes communales. Cette démarche permettra d'identifier les priorités et d'organiser les travaux dans le cadre d'un programme pluriannuel.

## Résultats 2025 et Budget primitif 2026

COMPTE FINANCIER UNIQUE M57 Résultat de l'exercice 2025			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	451 367,15	Dépenses	91 646,67
Recettes	515 248,06	Recettes	143 594,44
Résultat de fonctionnement 2025	63 880,91	Résultat d'investissement 2025	51 947,77
R002 Résultat reporté 2024	356 445,13	R001 Résultat reporté 2024	-42 032,97
Excédent 2025	420 326,04	Excédent 2025	9 914,80
<b>Résultat global 430 240,84</b>			

Affectation des résultats 2025 sur l'exercice 2026			
Fonctionnement		Investissement	
Excédent d'exploitation 2025	420 326,04	R001 Exct d'investissement 2025	9 914,80
Besoin de financement invest	43 638,52	Solde des Restes à Réaliser	-53 553,32
R002 Excédent de fonctionnement	376 687,52	1068 Excédents fonct capitalisés	43 638,52

BP 2026 M57	FONCTIONNEMENT		BP 2026 M57	INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	878 721,92	502 034,40	Crédits au titre du présent budget	366 105,88	409 744,30
Résultats reportés (002)		376 687,52	RAR	66 433,22	12 880,00
			Résultats reportés (001)		9 914,80
<b>Total de la section</b>	<b>878 721,92</b>	<b>878 721,92</b>	<b>Total de la section</b>	<b>432 539,10</b>	<b>432 539,10</b>
<b>Total du budget 1 311 261,02</b>					

# Election du Président et vice-présidents

À la suite du renouvellement des conseils municipaux, la communauté de communes a procédé, le 16 avril, à l'élection de son président et de ses vice-présidents.

La Communauté de communes du Val Briard est composée de 21 communes et de 36 conseillers communautaires.

Elle intervient dans de nombreux domaines du quotidien, en complément de l'action des communes. À ce titre, elle exerce des compétences variées telles que le développement économique, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, la voirie d'intérêt communautaire, ou encore certaines actions en matière d'environnement et de services à la population.

À travers ces missions, la communauté de communes permet de mutualiser les moyens et de porter des projets à une échelle plus large, au service des habitants du territoire.

COMMUNES	Nombre de conseillers communautaires	Suppléants
Bernay-Vilbert	1	1
Châtres	1	1
Courpalay	2	
Courtomer	1	1
Crevecoeur-En-Brie	1	1
Favières	1	1
Fontenay-Trésigny	8	
La Chapelle-Iger	1	1
La Houssaye-En-Brie	2	
Le Plessis-Feu-Aussoux	1	1
Les Chapelles-Bourbon	1	1
Liverdy-En-Brie	1	1
Lumigny-Nesles-Ormeaux	2	
Marles-En-Brie	2	
Mortcerf	1	1
Neufmoutiers-En-Brie	1	1
Pécy	1	1
Presles-En-Brie	3	
Rozay-En-Brie	3	
Vaudoy-En-Brie	1	1
Voinsles	1	1

**Marc Cuypers a été réélu Président** et est secondé par 10 vice-présidents(e)s.

## Vice-Président(e)s :

**Patrick Rossilli** Maire de Fontenay-Trésigny  
Petite Enfance - Relais petite enfance - Aire d'accueil des gens du voyage

**Martine Laforge** Maire de Voinsles  
Stratégies financières - Protocole financiers et fiscaux-CLECT

**Anne Parisy** Maire des Chapelles-Bourbons  
Développement économique - Aménagement du territoire - Commerce et artisanat

**Sandrine René** Maire de Bernay-Vilbert  
Développement culturel

**Herminia Benotmane** Maire de Châtres  
Santé et handicap -Action sociale-France Services

**Isabelle Périgault** Maire du Plessis-Feu-Aussoux  
Transport et mobilité - Aménagement numérique- Prospective territoriale et action publique

**Pascale Levillant** Maire de Lumigny-Nesles-Ormeaux  
Stratégie touristique - Valorisation du patrimoine et du cadre de vie

**Sébastien Pérocheau** Conseiller municipal de Rozay-en-Brie  
Politiques environnementales

**Patrick Poisot** Maire de Marles-en-Brie  
Travaux - Bâtiments - Voirie

**Ludovic Perrin** Maire de La Chapelle-Iger  
Jeunesse - Promotion du sport - Séniors

## Représentants des élus communaux aux syndicats et commissions thématiques de la CCVB

Désignation des membres de la commission locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	Laforge Martine	Deswarte Sophie
Désignation des délégués titulaires et suppléants de la CCVB au Syndicat COVALTRI	Bourdelet Nicolas	Lepinette Cyriane
Désignation des délégués titulaires et suppléants de la CCVB au Syndicat mixte Intercommunal à Vocation Scolaire du Secteur de Rozay en Brie (SMIVOS)	Laforge Martine	Axel Bertoux
	Cormier Mélanie	Isabelle Bouxin
Désignation des délégués titulaires et suppléants de la CCVB au Syndicat Mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant Yerres Seine (SYAGE)	Laforge Martine	Sébastien Aublé
	Brunier Claude	Crapart Marie-Christine
Désignation des membres au SIVU Yerres-Bréon	Laforge Martine	Laridhi Naceur
	Brunier Claude	Dos Santos Antonio
Désignation des membres de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)	Laforge Martine	Deswarte Sophie

Développement économique, Aménagement du Territoire, Commerce et Artisanat	Bourdelet Nicolas
GEMAPI, Eau, Assainissement Collectif et non Collectif	Brunier Claude
Budget, Stratégies Financières et Commande Publique	Laforge Martine
Petite Enfance et RPE	Ben Chouaia Kader
Action Sociale, Santé, Handicap	Ben Chouaia Kader
Culture	Crapart Marie-Christine
Stratégie Touristique et Valorisation du Patrimoine	Laforge Martine
Développement Durable et Qualité de Vie	Bouxin Isabelle
Jeunesse, Promotion du Sport et séniors	Ferniot Florence

# Actualités CCVB

## Fermeture temporaire de la déchèterie de Coulommiers

La déchèterie de Coulommiers est **fermée depuis le mardi 7 avril 2026 pour une durée estimée de six mois** afin de permettre la réalisation d'importants travaux de modernisation menés par le SMITOM du Nord Seine-et-Marne.

**Pendant la période de fermeture**, les habitants sont invités à se rendre dans les autres déchèteries du réseau, notamment :

- **Jouy-sur-Morin**, dont les horaires seront exceptionnellement élargis pour s'aligner sur ceux de Coulommiers ;
- **Nanteuil-lès-Meaux**.

À l'issue des travaux, la déchèterie offrira un service plus efficace et plus confortable pour les usagers. Le projet prévoit notamment la création de cinq quais supplémentaires, des zones de dépôt au sol pour certains déchets, une circulation plus fluide, ainsi que de nouveaux équipements pour améliorer le tri et la valorisation.



## Concours Photo du 1er au 31 mai 2026

### sur tout le territoire du Val Briard dans le cadre Val Briard Nature

4 thématiques : paysage, faune, flore et insectes

Des prix enfant et adulte seront décernés dans chaque catégorie le samedi 6 juin 2026 à 12h à la Ferme communautaire des Chapelles-Bourbon !

Pour participer, envoyez votre photo à [k.andree@valbriard.fr](mailto:k.andree@valbriard.fr) en précisant : nom, prénom, âge, commune de résidence et lieu de prise de vue.

## Salon de l'habitat du Val Briard samedi 16 mai 2026 à la Ferme communautaire

Des professionnels du bâtiment, de la rénovation énergétique et de l'adaptation des logements y exposeront leurs savoir-faire : Chauffage, climatisation, menuiserie, toiture, isolation, énergies renouvelables, travaux d'adaptation des pièces de vie etc.



De nombreux partenaires, à votre écoute, pour informer et conseiller : Architecture, urbanisme et environnement, courtier et prêts travaux, accompagnement rénovation et autonomie, expertise judiciaire et sécurité des travaux, aides spécifiques du Département de Seine-et-Marne, information aux entreprises sur les activités de la FFB Ile de France Est.

Des animations et des jeux inédits seront également proposés gratuitement toute la journée. L'analyse et la lecture des déperditions énergétiques de la toiture de son logement, depuis la thermographie aérienne, seront proposées aux visiteurs, sans rdv, et gratuitement, sur justificatif de domicile ou titre de propriété.

## Journée de la médiation équine mardi 19 mai 2026 au Centre équestre Enowood – Mortcerf

Une journée dédiée à la découverte des bienfaits du lien avec le cheval, à travers des **ateliers de médiation équine adaptés aux personnes âgées et au public en situation de handicap**.



Plusieurs ateliers seront proposés avec :

- Un atelier de découverte du cheval par le pansage, des calins ...
- Deux ateliers d'equifeel : parcours (au sol) avec un cheval tenu en main.

GRATUIT sur inscription : [l.labeau@valbriard.fr](mailto:l.labeau@valbriard.fr)  
01 81 20 04 03

## Journée handi'partage samedi 23 mai 2026 à la Ferme communautaire

Un temps fort dédié à la sensibilisation, au partage et à la rencontre, où chacun, avec ou sans handicap, trouve pleinement sa place.



**Au programme : 6 animations, un spectacle et des moments conviviaux tout au long de la journée.** Découvrez et pratiquez un handisport collectif en fauteuil roulant (10h-13h) pour vivre l'expérience sportive autrement.

Initiez-vous au chansigne et apprenez à signer une chanson (10h-12h), avec traduction en LSF.  
Participez à un atelier inclusif Parents-Enfants, pour partager un moment créatif et complice.  
Créez avec des fleurs séchées lors des ateliers de 14h30 et 16h15, et repartez avec votre réalisation.  
Explorez vos sensations grâce aux séances individuelles sensorielles proposées de 10h à 17h30.  
Clôturez l'après-midi en douceur avec un thé dansant (14h30-17h30), ouvert à tous sans inscription.  
Appréciez un spectacle « A 2 mètres »

Ateliers gratuits sur inscription  
Billetterie ateliers & spectacle : [www.lenvoleevalbriard.fr](http://www.lenvoleevalbriard.fr)  
Inscriptions : [e.avetevalbriard.fr](mailto:e.avetevalbriard.fr)  
01 64 51 33 26

# Regroupement Pédagogique Intercommunal

## Voinsles – Le Plessis-Feu-Aussoux

Voinsles fait partie du RPI qui est administré par le syndicat des écoles Voinsles-Le Plessis-Feu-Aussoux.

Le syndicat a pour but de gérer :

- la contribution financière des deux communes pour la scolarisation des enfants de maternelle et de primaire, en fonction des besoins définis par les enseignants,
- les services qu'il a choisi de mettre en place pour répondre aux besoins des enfants scolarisés (restauration, accueil pré et post scolaire),
- la participation financière de chaque commune est calculée à hauteur de 50% au nombre d'habitants et de 50% au nombre d'élèves par commune.

Nos deux écoles accueillent 112 enfants dont 50 petits vincelais.

Le budget primitif 2026 voté le 11 mars est de 141 980,04 € réparti comme suit :

- Voinsles 66 674,31 €
- Le Plessis-Feu-Aussoux 75 305,73 €

Le syndicat est composé, pour chaque commune, de **3 titulaires et 3 suppléants**.

	Titulaires	Suppléants
Voinsles	Marie-Christine Crapart Sébastien Aublé Mélanie Cormier	Abdelkader Ben Chouaia Nicolas Bourdelet Florence Ferniot
Le Plessis-Feu-Aussoux	Magali Corbeaux Virginie Dehm Anselin Megane Lopes	Patrick Baget Tiffany Boutigny Pascal Douvenot

La présidence est assurée, pour cette mandature, par la commune de Voinsles, la vice-présidence revenant au Plessis-Feu-Aussoux :

Présidente : Marie-Christine Crapart

Vice-présidente : Magali Corbeaux

Secrétaire du RPI : Laëtitia Hanotelle

## Arcem Lutins

L'association des parents d'élèves mène différentes actions afin d'aider financièrement les deux écoles du RPI.

Montant versé aux écoles : 2023/2024 - 3160 €

2024/2025 - 3755 €



Cette année, plusieurs initiatives ont déjà été organisées, comme des ventes de goûters pendant les vacances scolaires, des ventes de Noël avec des sablés et des chaussettes personnalisés, ainsi qu'une opération de Pâques autour de douceurs sucrées. D'autres actions, comme la vente de sapins et de couscous, ont également été proposées aux habitants des 2 communes.

Dans les semaines à venir, de nouveaux événements sont prévus, notamment une vente de viennoiseries, un apéro entre parents et la kermesse des écoles le 27 juin.

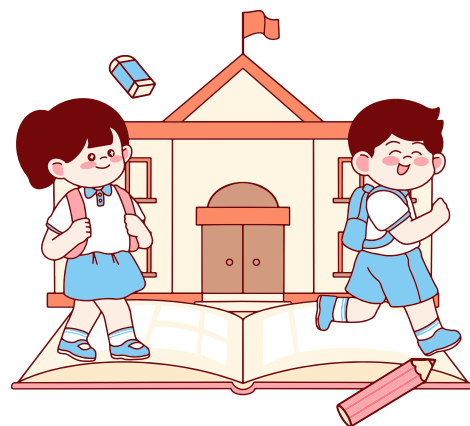
Tous les habitants sont chaleureusement invités à y participer et profiter des jeux, de la buvette et de la Tombola.

# Inscriptions scolaires

Les enfants nés en 2023 ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune peuvent dès à présent être inscrits pour la rentrée scolaire de septembre 2026.

Pour procéder à l'inscription, merci de vous présenter en mairie muni : du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

N'attendez pas le dernier moment pour effectuer cette démarche.



# Côté seniors

Comme annoncé, nous travaillons à la création d'une charte destinée à renforcer la solidarité entre les habitants et nos aînés, afin de mieux accompagner celles et ceux qui en ont besoin au quotidien.

Ce document est en cours d'élaboration. Il nécessite encore quelques ajustements avant d'être finalisé. Il sera partagé très prochainement avec l'ensemble des habitants.

D'ici là, toutes les personnes souhaitant bénéficier de ce dispositif, ainsi que celles désireuses de s'y engager en apportant leur aide, sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de la commune.

Dans le même esprit, la commune propose différentes attentions aux habitants âgés de 70 ans et plus, comme les colis de fin d'année par exemple. Aujourd'hui, ces actions sont organisées à partir des listes électorales. Toutefois, certaines personnes n'y étant pas inscrites, peuvent ne pas être recensées.

Si vous avez 70 ans ou plus et que vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à vous faire connaître. Nous serons ravis de pouvoir vous en faire bénéficier et de vous tenir informé(e) des différentes initiatives.



# Portage de repas

Il s'adresse en priorité aux seniors à partir de 70 ans, mais aussi aux personnes majeures, en difficultés médicales passagères ou longue durée.

## Comment bénéficier du service ?

- Vous vous inscrivez auprès de la Communauté de Communes du Val Briard.
- Vous réservez vos repas suivant vos besoins 1, 2, 3 fois par semaine ou tous les jours ou quelques fois par mois.
- 1 entrée - 1 plat - 1 fromage ou laitage - 1 dessert et pour le soir - 1 potage et un produit laitier.
- Vous payez en fin de mois au Trésor Public Tarif unique : 8,50 € par jour.
- Un crédit d'impôt (si vous êtes non imposable) ou une réduction d'impôt (si vous êtes imposable) s'applique à la livraison du repas à hauteur de 50%.

# Le compost :

## pourquoi et comment s'y mettre ?

On se pose parfois la question : « *J'ai une poubelle verte, pourquoi faire du compost ?* »

Pourtant, le compost est un engrais naturel, simple à utiliser, qui améliore la terre et nourrit les plantes tout au long de l'année. Il permet de jardiner de manière plus écologique, sans produits chimiques.

Mais comment s'y prendre concrètement ?

Pour commencer, vous pouvez fabriquer ou acheter un composteur (via [www.covaltri77.fr](http://www.covaltri77.fr)), ou simplement faire un tas dans votre jardin, de préférence à l'ombre et avec suffisamment d'espace. Le principe est d'alterner les déchets.

Le compost accepte de nombreux déchets du jardin (feuilles, fleurs fanées, herbe coupée, bois broyé) ainsi que des déchets de cuisine comme les épluchures, le marc de café, les coquilles d'œufs ou le carton. En revanche, il faut éviter les végétaux malades, les litières, les couches, les mégots ou encore les grosses branches. Les restes de viande, poisson ou fromage sont à limiter fortement.

Pour un bon compost, il est important de mélanger environ autant de déchets humides (fruits, légumes, gazon) que de déchets secs (carton, bois), afin de garantir un bon équilibre. Pensez aussi à l'aérer une fois par mois et à vérifier son humidité.

Au bout de 2 à 3 mois, le compost peut servir de paillage. Après 6 à 12 mois, il devient un fertilisant très efficace.

Et n'oubliez pas : 10 kg de compost = 100 kg de fumier !

## Le broyat

Dans le cadre d'une démarche de valorisation des déchets verts, la commune a proposé en décembre aux habitants de déposer leurs sapins de Noël dans un espace dédié, situé au niveau du verger.

Ces sapins et des branches provenant de l'entretien des espaces verts ont ensuite été broyés, grâce au matériel mis à disposition par la Communauté de communes du Val Briard.



Le broyat obtenu a été mis à disposition des habitants, qui ont pu venir se servir librement.

Une initiative qui permet à chacun de participer concrètement à une démarche éco-responsable.

### À quoi sert le broyat ?

Le broyat est un matériau naturel très utile au jardin :

- il **protège le sol** en limitant l'évaporation de l'eau
- il **réduit la pousse des mauvaises herbes**
- il **enrichit la terre** en se décomposant

Simple, écologique et gratuit, il constitue une solution idéale pour entretenir son jardin de manière durable.

# Rappel des bons usages :

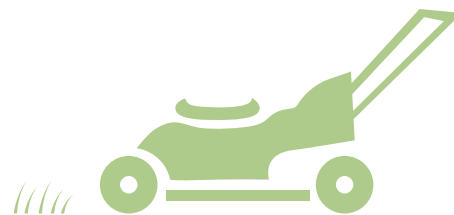
## pour bien vivre ensemble

Plusieurs sujets du quotidien nous sont régulièrement remontés par les habitants. Afin de préserver la qualité de vie de chacun et de continuer à faire de notre commune un lieu agréable, serein et respectueux, quelques règles simples méritent d'être rappelées :

- **Nuisances sonores :**

Les travaux de bricolage, de jardinage ou d'entretien bruyants doivent être réalisés à des horaires adaptés :

- o De 8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au vendredi
- o De 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi
- o De 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



Les travaux bruyants liés à l'entretien ou à la réparation de véhicules (réglage de moteur, etc.) sont interdits sur la voie publique, sauf en cas d'avarie ponctuelle et de courte durée.

Merci de veiller à la tranquillité de vos voisins.

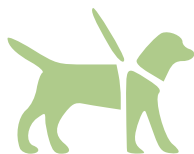
- **Stationnement - pour bien circuler ensemble**

Afin de préserver la disponibilité des places sur la voie publique, les riverains disposant de stationnements au sein de leur propriété sont invités à les utiliser en priorité.

Par ailleurs, les véhicules dits "ventouses", laissés de manière prolongée sans usage régulier, contribuent à la saturation des emplacements et ne sont pas souhaitables.

Le respect de ces principes simples participe à la qualité du cadre de vie et au partage équilibré de l'espace public.

Un dossier plus complet relatif aux conditions de circulation et de stationnement dans la commune sera réalisé ultérieurement.



- **Animaux :**

Chaque propriétaire est responsable de son animal. Les déjections doivent être ramassées et les équipements mis à disposition utilisés. Les chiens doivent par ailleurs être tenus en laisse sur l'espace public.

- **Brûlage des déchets verts :**

Le brûlage des déchets verts est interdit. Des solutions alternatives existent, notamment la déchetterie et le compostage.

- **Bacs à déchets :**

Ils doivent être sortis uniquement la veille du ramassage et rentrés après la collecte.



- **Entretien des haies et végétation :**

Les haies doivent être entretenues afin de ne pas empiéter sur l'espace public ni gêner la circulation des piétons et des véhicules, tout en respectant la période de nidification des oiseaux.

Ces règles ne sont pas là pour contraindre, mais pour permettre à chacun de vivre dans un environnement agréable, dans le respect et la bonne entente entre voisins.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension, votre engagement et votre contribution au bien vivre ensemble dans notre commune.

# Mots des associations

## Les Amis de Saint-Martin

Nos adhérents sont toujours fidèles au rendez-vous, Merci à tous.

Cette année encore, plusieurs dons ont été enregistrés. Ayant obtenu l'autorisation des services fiscaux de délivrer des reçus, nous avons pu en établir pour ces contributions.

Nous avons prévu, si nos moyens le permettent, de faire poser une grille extérieure à l'entrée de l'église. Celle-ci permettrait d'ouvrir les portes par beau temps, d'aérer l'édifice afin de limiter l'humidité, tout en empêchant l'accès à l'intérieur.

À l'occasion des Journées du patrimoine notamment, les promeneurs pourraient ainsi admirer l'église depuis l'extérieur et, peut-être, susciter un intérêt renouvelé pour cet édifice.

Notre petite église est superbe et mérite toute notre attention, tant en matière de rénovation que d'entretien.

Nous avons toujours en projet la création d'une nouvelle rosace au-dessus de la porte si toutefois les importants travaux intérieurs du plafond pouvaient être réalisés à l'avenir.

Nous avons participé à l'élaboration du futur panneau d'information sur l'Eglise Saint-Martin qui sera installé dans l'année par la Communauté de Communes du Val Briard.

L'association est ouverte à tous. L'adhésion annuelle est fixée à 10 €.

Dominique MAREST Présidente de l'Association

Vous pouvez nous joindre : [amisdesaintmartin@gmail.com](mailto:amisdesaintmartin@gmail.com)

2, rue des Vignes

Villeneuve-La-Hurée

Tél : 06 83 93 73 60 et 09 52 39 84 59 (Dominique MAREST)

Tél : 06 24 13 29 54 (Maud LEFORT)



## Yoga & Pilates

Les cours pour adultes, dispensés par Sophie (06 78 46 26 64), ont lieu les lundis en période scolaire à l'école Jean De La Fontaine :

Pilate : 18h30 à 19h30

Yoga : 19h30 à 20h30

Une bonne nouvelle, les cours sont reconduits pour l'année 2026/2027. Les modalités vous seront communiquées ultérieurement.



## Le COVY Voinsles en pleine dynamique !

Au COVY Voinsles, le tennis continue de vivre au rythme des événements, des compétitions et de l'engagement de ses membres.

Récemment, 8 bénévoles du club ont participé à l'Open 3C, tournoi ITF féminin de Croissy-Beaubourg. Répartis sur différents pôles – sécurité et billetterie, arbitrage, ainsi qu'au desk en tant qu'interprètes – ils ont contribué au bon déroulement de l'événement tout en représentant fièrement le club. Une belle expérience collective à retrouver en photo dans cet article.

Le club peut également être fier de son engagement pour le développement du tennis féminin. Le COVY vient en effet de renouveler pour 4 ans le label « Elle's Club », décerné par la Ligue Île-de-France. Ce label exige notamment un minimum de 30 % de femmes au sein du bureau et parmi les licenciés, la présence d'équipes en compétition, des cours dédiés ainsi que des actions concrètes en faveur de la pratique féminine. En parallèle, le club possède également le label « Tennis Féminin » attribué par le



comité de Seine-et-Marne. Une double reconnaissance qui vient valoriser le travail de fond mené depuis plusieurs années.

Côté sportif, la saison est lancée avec le début des championnats, notamment les interclubs et la Coupe 4ème série. Des rencontres auront régulièrement lieu sur les terrains de Voinsles : n'hésitez pas à venir encourager les joueurs et partager ces moments avec nous. Toutes les informations et les dates seront communiquées sur les réseaux sociaux du club (Instagram : covy\_voinsles / Facebook : covy\_voinsles).

Le tournoi annuel du club arrive également ! Il se déroulera du 1er mai au 14 juin, avec les finales hommes et femmes prévues le week-end des 13 et 14 juin. Ce sera l'occasion de se retrouver autour du tennis dans une ambiance conviviale, avec repas, barbecue ou apéritif, mais aussi d'échanger et de rencontrer les membres du club.

Enfin, le début de Roland-Garros sera suivi avec une attention particulière cette année, puisque deux membres du COVY auront l'honneur d'y officier en tant qu'arbitres de ligne lors de l'édition 2026. Une vraie fierté pour le club !

Le COVY reste ouvert à tous : que vous soyez curieux, débutant ou joueur confirmé, vous pouvez venir échanger, poser vos questions ou essayer le tennis sur simple demande.

Renseignements :  
Sandrine Massias - Présidente  
06 71 03 61 20



# Premier atelier créatif de Pâques : un moment de partage réussi

Le 28 mars 2026 s'est tenu le premier atelier créatif dédié à Pâques. À cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir 17 jeunes Vincelais, âgés de 4 à 8 ans.

Tout ce joyeux petit monde a pu laisser libre cours à sa créativité à travers plusieurs ateliers. Les enfants ont confectionné de jolis paniers de Pâques en papier, réalisé de belles peintures représentant lapins, poules et œufs et décoré des supports en bois spécialement créés pour l'occasion.



Ces superbes créations ont ensuite été exposées lors de la chasse aux œufs, pour le plus grand plaisir des yeux des Vincelais.

Après avoir manié colle, peinture, stickers et paillettes, nos petits artistes ont partagé un goûter ainsi qu'un moment de jeux bien mérité, après avoir fait preuve de beaucoup de concentration, de sérieux et d'implication.

Cette après-midi fut un véritable concentré de rires, de sourires, de chants et de joie : la recette parfaite d'un moment de partage et de convivialité réussi, le tout saupoudré de paillettes.

Nous remercions chaleureusement les parents et les bénévoles pour leur présence, leur aide précieuse et leurs talents parfois insoupçonnés de peintres, sans oublier les bénévoles de l'ombre, qui ont œuvré en amont, en confectionnant à la scie sauteuse, de magnifiques supports pour nos jeunes artistes.

Au plaisir de vous retrouver lors du prochain atelier créatif dont



la date et le contenu vous seront communiqués très prochainement.

## Concours de dessin

À vos crayons, feutres et pinceaux pour y participer

## Thème : le verger

Trois catégories : 3-6 ans ; 7-11 ans et 12-16 ans

Dépose ton dessin en mairie **avant le 1er juin.**

Les participants au pique-nique du verger, le **12 juin**, pourront voter pour leurs dessins préférés dans chaque catégorie. Des récompenses seront remises le jour même !



# Chasse aux œufs de Pâques : une matinée pleine de magie

Le 5 avril 2026 s'est tenue la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cette année, l'événement a été revisité afin de proposer une expérience adaptée à tous les âges.

Les plus grands, âgés de 7 à 14 ans, sont partis à l'aventure avec une mission bien particulière : retrouver l'œuf d'or pour restaurer la magie du printemps. Pour y parvenir, plusieurs énigmes à résoudre (charades, suites logiques, codes secrets...) leur permettant une fois l'enquête menée à bien, de découvrir le trésor et ouvrir le coffre contenant l'œuf d'or. À la clé : des chocolats et un diplôme. Enfants et parents ont pris plaisir à relever ce défi.

Les plus jeunes, jusqu'à 6 ans, ont quant à eux profité de différents



ateliers ludiques : chamboule-tout, puzzles, labyrinthes ou encore parcours avec un œuf. À chaque réussite, ils remportaient un œuf de couleur, ensuite échangé contre de vrais œufs au chocolat, ainsi qu'un badge de chasseur.

Poules et lapins étaient également au rendez-vous, pour le plus grand plaisir de tous.

Un espace convivial, avec café, jus de fruits et petits gâteaux, permettait à chacun d'échanger et de profiter pleinement de ce moment.

Les Vincelaises et Vincelais sont venus nombreux, contribuant au succès de cette édition. Merci aux élus et bénévoles pour leur aide à l'organisation.



